

Communiqué de presse
9 février 2016

Aux représentants des médias

Pour favoriser l'accessibilité aux prestations, la Ville traduit de nombreux supports de communication

Le multilinguisme constitue une réalité dans une ville comme Genève qui accueille chaque année près de 20'000 nouveaux habitants et habitantes. Consciente de cette richesse et des enjeux qui lui sont liés, l'Administration municipale développe une communication adaptée à ces publics, des expatriés de la Genève internationale aux différents groupes de migrants. De nombreux supports sont désormais traduits dans cinq langues fréquemment parlées à Genève, l'anglais, le portugais, l'espagnol, l'albanais et l'arabe.

La langue ne doit pas constituer une barrière pour accéder aux prestations publiques. Dans cette optique, et après une enquête auprès des groupes cibles de populations étrangères, la Ville de Genève a décidé de traduire différents documents administratifs et promotionnels (programmes, flyers, modes d'emploi, règlements) en plusieurs langues, choisies après des études documentées. Ces documents concernent aussi bien le Département de la cohésion sociale et de la solidarité avec, par exemple, la présentation du Bureau d'information Petite enfance et les Maisons de quartier, que les services de la Voirie, ou encore le Département de la culture et du sport, avec les Bibliothèques municipales et les horaires des infrastructures sportives.

Par ailleurs, depuis décembre 2015, des Permanences multilingues sont effectives dans les quatre Points info-services de la Ville. Elles permettent aux personnes qui ne parlent pas français d'avoir accès à de nombreux renseignements grâce à la collaboration des associations partenaires qui viennent dans les Points-info assurer ces permanences.

Pour la Maire Esther Alder, et ses collègues Guillaume Barazzone et Sami Kanaan, il est essentiel qu'une ville comme Genève assume son statut de ville internationale et s'adresse aux nombreuses communautés étrangères qui résident sur son territoire. Fonctionnaires internationaux, expatriés et migrants ont aujourd'hui besoin de comprendre sans délai les principales formalités liées à leur arrivée. L'expérience montre que les traductions de documents de base favorisent l'intégration et influencent positivement les personnes qui sont ensuite en mesure de mieux exercer leurs droits et leurs devoirs envers la communauté.

Contact

Manuelle Pasquali de Weck
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 022 418 49 13 – 079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch